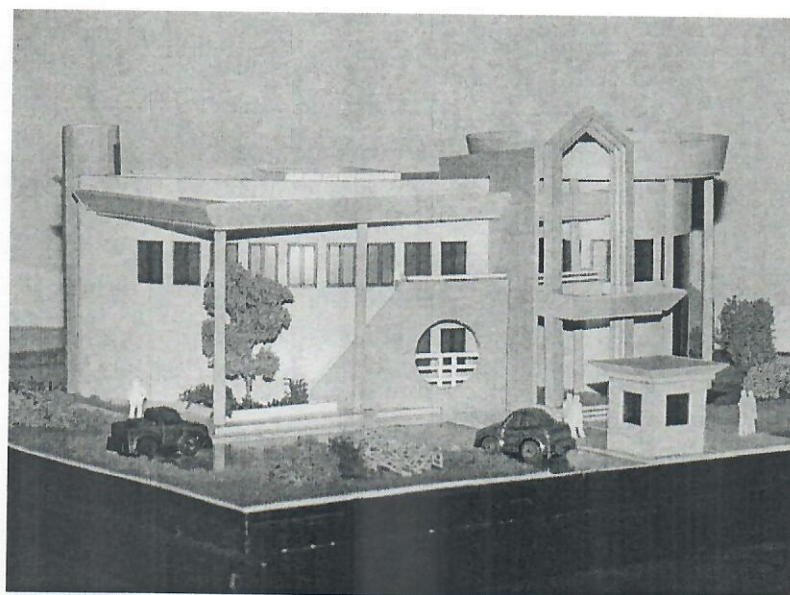


Un Peuple- un But- une Foi



**MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT
FEMININ**



Titre du Projet :

**Projet de Renforcement et d'Extension des Centres
Départementaux d'Assistance et de Formation pour les
Femmes (CEDAF)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à 12,5 millions habitants, en 2010, avec un taux annuel de croissance de 2,6. Selon les estimations de 2010, 55% de la population sénégalaise vivent en milieu rural, 52% de cette dernière est constitué de femmes, un Sénégalais sur deux a moins de 20 ans et près de deux Sénégalais sur trois ont moins de 25 ans. Cet accroissement ne s'est pas accompagné d'une offre conséquente d'opportunité d'emplois durables et de services sociaux de base.

Les résultats provisoires de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté, au Sénégal révèlent une tendance évolutive positive de la réduction de la pauvreté, en 2010-11 avec une baisse la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté, passant ainsi de 55,2% en 2001 à 48,3%, en 2005, pour atteindre 46,7%, en 2011.

Au même moment, l'indice des inégalités liées au genre (0,566) reste marqué par de grandes disparités sociales entre hommes et femmes.

En matière d'emploi, l'on note que la population active augmente à un rythme supérieur à l'offre d'emplois dans le secteur formel et/ou moderne. Le taux de chômage est de 10,2%. Il est de 7,7% chez les hommes et de 13,3% au niveau des femmes.

A l'image des autres secteurs, l'emploi présente des disparités géographiques et de genre. Dans les zones rurales, les femmes sont principalement actives dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elles utilisent encore des moyens de production rudimentaires pour près de 82,6% contre 79,4% chez les hommes. En milieu urbain, les femmes s'investissent particulièrement dans le secteur informel plus souple et plus adapté à leurs capacités financières et au calendrier de leurs activités. Elles restent ainsi peu représentées dans le secteur formel et n'arrivent pas à s'investir dans les secteurs à haute valeur ajoutée car elles éprouvent d'énormes difficultés à accéder à des moyens de production (terre, équipements, engrais), à des financements massifs tenant compte de leurs conditions de vie et de leurs positions sociales. De plus, elles arrivent difficilement à sécuriser leurs faibles revenus tirés de l'appui des projets et programmes de lutte contre la pauvreté en raison de leur propension à utiliser lesdits revenus pour des dépenses de consommation, de santé et d'éducation de leurs familles en l'absence de filets de sécurité social.

La promotion de l'emploi des femmes notamment celui des jeunes filles ne peut à elle seule favoriser leur autonomisation sans une amélioration de leurs conditions d'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base préalable à l'atteinte des OMD et d'un développement humain durable principalement dans le domaine de l'accès à l'éducation et la formation qualifiante qui rencontrent des d'énormes difficultés en matière de qualité et d'adéquation aux exigences du marché de l'emploi.

En effet, le taux de déperdition scolaire reste élevé ; près du tiers (1/3) des enfants en âge scolaire n'achèvent pas le cycle primaire. En 2010, le taux d'abandon est estimé à 8% ; cela malgré les efforts consentis par le gouvernement et les partenaires pour améliorer la qualité dans le système éducatif. Parmi les causes de cet abandon scolaire il y a lieu de noter la pauvreté des familles, les mariages et les grossesses précoces, le faible pouvoir économique et de décision des femmes, leur fort taux d'analphabétisme etc

En matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, des acquis ont été enregistrés mais des contraintes demeurent : la couverture géographique n'est pas équilibrée entraînant des disparités dans l'offre de formation. La région de Dakar concentre à elle seule la majorité des effectifs inscrits (62,5%) et l'essentiel de l'offre privée (79,3%). On notera également l'insuffisance de centres d'accueil et d'apprentissage des métiers en faveur des jeunes filles déscolarisées et des femmes surtout dans le monde rural.

Au regard de ces contraintes, le Gouvernement du Sénégal a élaboré avec toutes les parties prenantes une nouvelle **Stratégie Nationale de Développement Economique et social** (SNDES, 2013-2017) qui vise à apporter une réponse au défis majeurs liés à la croissance économique, à la création d'opportunités d'emplois et de revenus et à l'accès aux services sociaux de base principalement dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle au profit des femmes et des jeunes filles.

Dans cette optique, le **Ministère de la Femme** se propose de mettre en place un **Projet de Renforcement et d'Extension des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CEDAF)**.

Ce projet vise à faciliter l'accès des femmes et les jeunes filles aux structures et centres d'éducation, d'apprentissage, de formation professionnelle et qualifiante pour leur autonomisation socioéconomique.

II. PRESENTATION DES CENTRES D'ASSISTANCE ET DE FORMATION POUR LA FEMME

Les CEDAF ont pour vocation d'informer et de former les femmes afin de leur permettre d'assurer leur autopromotion sociale, économique, politique, etc.

Les CEDAF procèdent également d'une volonté des Autorités au plus haut niveau, précisément le Chef de l'Etat, de faire participer les bénéficiaires à la résolution de leurs propres problèmes selon le principe de la responsabilisation.

Ces centres ont été conçus pour être des instruments pérennes de résolution des principaux problèmes qui entravent la promotion socio-économique de la Femme sénégalaise. Cela a inspiré tout naturellement le choix des volets techniques d'activités que l'on devrait retrouver dans chaque Centre.

Le CEDAF comporte une composante de réalisations physiques (un grand bâtiment avec plusieurs ateliers, des chambres, un restaurant, une cuisine, des salles de formation et une bibliothèque dotée d'une salle informatique). Il est structuré en plusieurs volets :

- Un volet Formation ;
- Un volet Appui Conseil Orientation ;
- Un volet Recherche et Documentation
- Un volet Accueil avec un restaurant et des chambres qui font partie intégrante de chaque centre.

Le CENAF et les CEDAF mettent en œuvre un programme de renforcement de capacités des femmes.

L'implantation géographique des CEDAF obéit au découpage administratif du pays en départements. Pour les 47 départements existants, il est prévu 49 CEDAF.

Pour la phase test, 12 centres ont été construits et équipés dans les localités de : Ross Bethio, Fatick, Kébémér, Sangalkam, Thilogne, Mékhé, Kolda, Nioro, Koussanar, Parcelles Assainies, Thiès et Mbacké.

La mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités a permis de former environ 2400 femmes et jeunes filles par an. Soit 14400 femmes formées en 6 ans dans les modules suivants :

- Alphabétisation fonctionnelle
- Leadership ;
- Formation continue (pour les jeunes filles) ;
- Développement local et organisationnel ;
- Bonne gouvernance ;
- Lobbying
- Planification locale et budget participatif
- Gestion.
- Formation et sensibilisation pour la réhabilitation et la réinsertion sociale de certaines cibles rendues vulnérables par de mauvaises conditions sociales.
- Transformation de produits locaux spécifiques au terroir (fruits et légumes, céréales locales, produits laitiers) ;
- Sécurité et hygiène alimentaire.
- Teinture et sérigraphie
- Micro jardinage
- Aviculture
- Restauration
- Couture
- Coiffure
- Informatique

III. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

Objectif Général :

Contribuer à l'autonomisation socio économique des femmes et des jeunes filles défavorisées

Objectifs spécifiques :

OS1 : Faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles défavorisées aux structures d'accueil et de formations qualifiantes

OS2 : Rendre fonctionnels les six centres départementaux fonctionnels

Résultats attendus OS1 : six centres sont construits dans les départements ciblés.

Activités majeures :

1. Réactualisation étude de faisabilité pour la réalisation des CEDAF ;
2. Recrutement de maître d'ouvrage délégué ;
3. Lancement DAO pour la construction des six centres ;
4. Construction ; suivi et réception des six centres ;

Résultats attendus OS2 : Les six centres départementaux construits sont fonctionnels

Activités majeures :

1. Elaboration des spécifications techniques des équipements et matériels ;
2. Lancement DAO pour acquisition des équipements et matériels des six CEDAF ;
3. Mise en place des équipements et matériels.

IV. ZONES D'IMPLANTATION

Les six CEDAF seront construits dans les départements ci-après :

- Kédougou
- Kolda
- Tambacounda
- Ziguinchor
- Foundiougne
- Kaolack

V. COUT GLOBAL DU PROJET

A) Réalisation des infrastructures (CEDAF):

1. Recrutement bureau d'étude pour la conception/ réactualisation des infrastructures (2% du coût des infrastructures : $6\,000\,000 \times 6 = 36\,000\,000$ F CFA)

2. Recrutement maitre d'ouvrage délégué pour supervision (8% du coût des infrastructures : $24\,000\,000 \times 6 = 144\,000\,000$ F CFA)

3. Construction des infrastructures

Coût unitaire construction d'un CEDAF $270\,000\,000 \times 6 = 1\,620\,000\,000$ F CFA

Sous total réalisation infrastructures : $1\,620\,000\,000 + 36\,000\,000 + 144\,000\,000 = 1\,800\,000\,000$ F CFA

B) Equipements et matériels

Les Equipements seront constitués de matériels bureautiques, de cuisine, de vaisselle, de matériels de production et de services pour un coût de 200 000 000 F CFA par centre. Soit $200\ 000\ 000 \times 6 = 1\ 200\ 000\ 000$ F CFA.

Coût total du projet : $1\ 800\ 000\ 000 + 1\ 200\ 000\ 000 = 3\ 000\ 000\ 000$ F CFA

ANNEXES :

ANNEXE1: ARCHITECTURE PHYSIQUE DU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ASSISTANCE ET DE FORMATION POUR LA FEMME (CEDAF)

Le CEDAF comprend un immeuble de deux étages, un logement pour la coordonnatrice et des ateliers pour les activités pratiques :

1. au rez de chaussée

- Un poste de garde à l'entrée
- Un box accueil & information
- Un bureau de l'administrateur du centre
- Un bureau secrétaire
- Un bureau appui conseil orientation
- Un bureau crédit
- Une salle polyvalente (espace de couture, coiffure, central d'achat, cyber etc.)
- Un hall d'exposition
- Une salle d'informatique
- Une salle de formation
- Une kitchenette
- Un magasin de rangement
- Des toilettes
- Trois ateliers de formation pratique en retrait dans la cour (unités de transformation)
- Un logement de la directrice également en retrait dans la cour
- Un restaurant

2. à l'étage :

- Huit chambres avec toilettes incorporées
- Un bureau de la directrice
- Une kitchenette

ANNEXE 2 : Matériel et équipement de formation

N°	NATURE
Mat Didact	Retro projecteur
	vidéo projecteur
	écran mobile
	tableau padex
	téléviseur
	magnétoscope
	panneaux mobiles
	micro-ordinateur
	Matériels pédagogiques
Mobiliers	table
	Bureaux
	Fauteuil
	Armoire
	Meubles de rangement
	chaise
	bureau
	Matériel sécurité ateliers
	matériels TP ateliers
	cuisinière
Labo de langue	matériel divers
	moniteur
	lecteur cassette
	combiné casque et micro
micro-ordinateur	

	switch câblage réseau
	vidéo
	téléviseur
	lecteur cassette double
	table
	chaise
Matériel de transformation	transformation céréales
	transformation arachide
	transformation lait et viande

ANNEXE 3 : Equipements et matériels du volet accueil.

N°	NATURE
Hébergement	Lit à une place
	Divers (draps, etc)
	Tables de travail
	Chaises
Restaurant	Tables
	Chaises
	plat rond Gm
	plat rond Pm
	cuillère Gm
	cuillère pm
	fourchette
	couteau
	ménage(sel- poivre)
	nappe de toilette
	carafe d'eau
	thermos
	tasse à café
	assiette Gm
	assiette Pm
	verre inox
Cuisine	fourneau à gaz jumelé
	passoire
	Mbana
	écumoire Gm
	louche
	cuillère service

couteau boucher
couteau office
bassine
seau
bol Gm
bol moyen
bol Pm
chambre froide
réfrigérateur
congélateur
fourche Gm